



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Contribution au Partenariat mondial pour l'éducation

Question écrite n° 3109

Texte de la question

Mme Claire O'Petit attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur le financement du partenariat mondial pour l'éducation (PME) qui soutient 65 pays en développement et dont l'objet est de garantir à chaque enfant une éducation de base de qualité, donnant la priorité aux plus pauvres, aux plus vulnérables et à ceux qui vivent dans les pays touchés par la fragilité et les conflits. La France parrainera avec le Sénégal en février 2018 une conférence à Dakar visant à financer le PME pour la période 2018-2021. Cette conférence aura pour but de parvenir à mobiliser environ 3 milliards de dollars. À l'heure où le Gouvernement en matière de politique intérieure met l'accent sur l'éducation et la formation professionnelle afin de permettre la création de richesses sur le long terme, il est effectivement opportun de conduire la même politique en matière d'aide internationale au développement. Aussi, elle lui demande s'il peut préciser d'ores et déjà le montant de la contribution française au PME pour la période 2018-2021 afin d'inciter d'autres pays à suivre son exemple.

Texte de la réponse

Le Partenariat mondial pour l'éducation (PME) est le seul fonds multilatéral dédié entièrement au financement de l'éducation de base. Depuis 2002, la moitié des financements du PME (2,3 milliards de dollars) a bénéficié aux pays francophones dont 1,7 milliards de dollars pour les 17 pays prioritaires de la politique française de développement. La France est donc pleinement en accord avec les priorités défendues par le PME et encourage son action structurante. En 2016 et 2017, malgré les contraintes budgétaires, la France a maintenu sa contribution au PME à hauteur de 8 M€/an. La contribution française pour le triennum 2015-2017 s'élève donc à 17 M€. Il convient de noter également que le ministère de l'Europe et des affaires étrangères finance deux postes d'experts techniques internationaux basés à Washington, au sein du secrétariat du PME. Le PME tiendra le 2 février 2018 sa conférence de financement pour la période 2018-2020. Le Président de la République est fortement engagé dans cette démarche, et co-présidera cette conférence avec Macky Sall, Président du Sénégal. L'objectif de cette conférence est de lever 3,1 milliards de dollars pour le triennum 2018-2020. Ce partenariat a été annoncé par les présidents français et sénégalais, lors d'un événement de haut-niveau en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, en présence du SGNU, le 20 septembre dernier ("Financer l'avenir : Education 2030"). Il matérialise l'ambition présidentielle de faire de l'éducation une priorité de la politique de développement de la France. La France, au regard de son rôle se devra de montrer l'exemple et d'encourager les bailleurs à augmenter leurs contributions triennales au PME, en annonçant un renforcement substantiel de son effort financier. Ainsi les discussions budgétaires sont en cours afin de définir le montant de la contribution française pour le triennum 2018-2020.

Données clés

Auteur : [Mme Claire O'Petit](#)

Circonscription : Eure (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3109

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 novembre 2017](#), page 5670

Réponse publiée au JO le : [5 décembre 2017](#), page 6158